



**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement
de l'École polyvalente de l'Érablière,
qui s'est tenue par visioconférence, le 10 février 2021, à 19 h 00,**

Sont présent(e)s :	Amyot, Renée Bilodeau, Francine Boucher, Marie-Ève Girard, Manon Godin, Catherine Labrecque, Martin Lafond-Côté, Sandra Larocque, Isabelle-Anne Millar, Anthony Nash, Nathan Proteau, Steeves Riopel, France Rioux, Nathalie Villeneuve, Annick	Membre de la communauté Parent Professionnelle Parent Parent Enseignant Parent Parent Enseignant Parent (S) Parent Enseignante Directrice Enseignante
Sont absent(e) :	Ayotte, Joanne Bacon, Nathalie Corno, Anne Elgrably, Dale Lapointe, Véronique Tully, Eve	Enseignante Parent (S) Parent (S) Parent Parent (S) Soutien

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Madame Lafond-Côté souhaite la bienvenue à tous les membres. Elle constate le quorum. La séance est ouverte à 19 h 00.

2. Adoption de l'ordre du jour (CÉ-2020-2021-17)

Mme Lafond-Côté demande aux membres s'ils souhaitent apporter des modifications à l'ordre du jour. Aucune modification n'est demandée. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Proteau, appuyée par Mme Godin. L'ordre du jour est donc adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 octobre 2020 et suivi (CÉ-2020-2021-18)

Mme Lafond-Côté demande aux membres s'ils ont des demandes de modification au procès-verbal présenté. Le procès-verbal est conforme. L'adoption du procès-verbal est proposée par M. Proteau, appuyée par Mme Riopel. Celui-ci est donc adopté à l'unanimité.

4. Parole au public

Il n'y a pas de membre du public de présent.

5. Curriculum 2021-2022 (CÉ-2020-2021-19)

Mme Lafond-Côté donne la parole à Mme Rioux afin qu'elle puisse présenter le point.

Mme Rioux explique que suite à la consultation des enseignants, le curriculum présenté est sensiblement le même que celui de la présente année.

Un ajout est proposé en 3^e secondaire. Il est proposé de poursuivre le choix des volets en activité physique, arts et musique jusqu'à ce niveau. Elle réfère les membres à la page 7 du document pour le volet activité physique puisque les deux autres volets existaient déjà. Le but de cette modification, est de permettre aux élèves qui le désirent d'avoir plus de cours d'éducation physique.

Une modification a également été apportée pour les groupes TRP-TSA, dans le but d'uniformiser la grille matière à celle du régulier pour les groupes où les élèves pourraient poursuivre leur scolarisation au régulier. Mme Rioux réfère les membres aux pages 40 et 41.

M Proteau propose l'approbation du curriculum 2021-2022, la proposition est appuyée par Mme Bilodeau. La proposition est donc approuvée à l'unanimité.

6. Révision budgétaire 2020-2021 (CÉ-2020-2021-20)

Mme Lafond-Côté cède la parole à Mme Rioux pour la présentation du point.

Mme Rioux présente les différentes variations budgétaires. La révision a tenu compte du nouveau modèle de répartition budgétaire ainsi que des impacts de la pandémie sur les locations de salles ainsi que les dépenses supplémentaires qui y sont liées.

Au final, la révision budgétaire présente un déficit potentiel de 110 612,00\$ qui s'explique principalement par la diminution de 61 000,00\$ en location de salle et l'anticipation de dépenses d'environ 44 000,00\$ liées à la Covid-19.

Mme Rioux explique comment elle a identifié les objets de coupures pour tenter d'amoindrir le déficit.

Mme Larocque propose l'adoption de la révision budgétaire, elle est appuyée par M. Proteau. La révision budgétaire est adoptée à l'unanimité.

7. Mesures dédiées et protégées (CÉ-2020-2021-21)

Mme Lafond-Côté cède la parole à Mme Rioux pour la présentation du point.

Mme Rioux explique aux membres qu'à la demande du gouvernement, le CÉ doit attester de la réception des sommes liées à certaines mesures. Lors de la présentation de la révision budgétaire Mme Rioux a attiré l'attention des membres sur les mesures qui font l'objet de cette attestation.

Elle présente le document et donne les explications qui s'y rattachent.



M. Nash atteste de la réception des montants reçus pour les mesures dédiées et protégées au montant total de 78 155,00\$, il est appuyé par Mme Girard. L'attestation est approuvée à l'unanimité.

8. Prévision des activités, sorties éducatives et campagne de financement
Aucune demande à présenter.

9. Soutien aux enseignants

Mme Lafond-Côté cède la parole à M. Labrecque, qui est responsable pour ce point.

M. Labrecque, aux noms des enseignants, fait la lecture fait la lecture d'une demande d'appui au conseil d'établissement en lien avec la négociation.

Mme Lafond-Côté explique à M. Labrecque que les membres du conseil ne peuvent pas être sollicités pour une telle demande puisque la proposition ne fait pas parti du mandat du CÉ. Elle précise que les points qui relèvent du CÉ seront présentés dans les capsules qui seront visionnées plus tard lors de la rencontre.

La demande est donc irrecevable.

M. Labrecque informe les membres que les enseignants ont décidé de ne pas contester la décision de la présidence. Il remercie les membres de leur écoute.

Un parent demande s'il est possible de recevoir la lettre qui a été lue. M. Labrecque informe les membres qui aimeraient la recevoir de lui en faire la demande par courriel.

10. Visionnement des capsules 4 à 7

Mme Lafond-Côté valide auprès des membres s'ils ont regardé les 3 premières capsules de la formation obligatoire, comme demandé dans la convocation. Les membres confirment qu'ils en ont fait le visionnement.

Mme Lafond-Côté présente les capsules 4 à 7.

11. Information – Mot de la directrice

Mme Rioux souligne le travail extraordinaire de l'ensemble de l'équipe.

Elle informe les membres que plusieurs interventions sont actuellement faites en lien avec le vapotage. L'intervenante en dépendance travaille de concert avec les techniciens en travail social sur le dossier. Des ateliers préventifs vont débuter sous peu.

12. Mot du délégué au comité de parents

M. Proteau informe les membres qu'il y a eu deux rencontres depuis octobre.

L'information sur ces rencontres sont acheminées au fur et à mesure par l'école.

Le congrès de l'association des parents se déroulera virtuellement du 25 au 29 mai 2021.

Les informations se trouvent sur lien suivant : <https://www.fcpq.qc.ca/fr/congres-2021>

Tous les lundis, il est possible d'assister à des formations gratuites dont les liens sont sur le site de la fédération des comités de parents : <https://www.fcpq.qc.ca>



13. Mot des enseignant(e)s

M. Labrecque remercie les parents de l'avoir écouté. Il précise que dans les prochains mois il y aura assurément de la sollicitation additionnelle pour soutenir les enseignants.

14. Mot de la représentante du personnel de soutien

Mme Tully est absente.

15. Mot du représentant du personnel professionnel

Mme Boucher dit ne pas avoir d'information à transmettre.

16. Mot du représentant de la communauté

Mme Amyot souligne le travail exceptionnel de l'ensemble du personnel.

Elle rappelle que nous demeurons en zone rouge, mais que d'ici deux semaines, il pourrait être annoncé que nous pourrons revenir en zone orange.

Elle nous mentionne qu'il y a beaucoup de patineurs sur le marais et que ce dernier ne constitue pas une patinoire officielle. Elle a donc fait ajouter de la signalisation.

La Ville a déjà décidé qu'il n'y aurait pas de camps de jour cet été.

Ce 10 février, est la journée de lancement des capsules « le remède en ligne ». La production de ces capsules découle du sommet Jeunesse qui a eu lieu il y a 2 ans. Les jeunes avaient déjà soulevé à ce moment que les jeunes avaient des besoins en lien avec la santé mentale. La commission jeunesse a donc entrepris de faire créer 13 capsules sur le sujet. Trois d'entre-elles sont préenregistrées et peuvent être présentées à l'école, le 10 autres se tiendront en direct en soirée. L'école recevra les liens et les acheminera aux parents. Mme Rioux confirme que l'école a bien reçu les informations. Qu'elle veut visionner les capsules avant d'en faire la diffusion. Elle mentionne que lors que l'on décide de parler de santé mentale, on doit avoir un filet de sécurité pour supporter les élèves qui pourraient en avoir besoin. Elle coordonne le dossier avec M. René Neault, animateur à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire.

Pour terminer Mme Amyot informe les membres que les rencontres du conseil municipal sont virtuelles et les citoyens peuvent acheminer un courriel au greffe s'ils ont des questions ou des points à soumettre. Le prochain conseil est le 11 février.

Mme Rioux informe les membres que les enseignants d'éducation physique ont été consultés et qu'en collaboration avec Mme Amyot, des lignes de Pickleball seront ajoutées sur deux terrains.

17. Questions diverses

Mme Lafond-Côté remercie le personnel pour son excellent travail et leur confirme tout son appui.

18. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le 14 avril 2021, 19h.

19. Levée de la séance (CÉ-2020-2021-22)

La levée de la séance est proposée par M. Proteau, appuyée par Mme Girard. La séance est donc levée à 20 h 47.